

BOURSES D'EXCELLENCE ORION :

FICHE PRATIQUE POUR L'ACCUEIL DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

Dans le cadre du programme ORION, un appel à candidature « Bourses d'Excellence » est lancé chaque année pour financer une année d'études de M2 correspondant au premier semestre d'études suivi du stage de recherche. L'aide financière pour l'année universitaire s'élève à 7000 € (mensualisée à 1000€ sur 7 mois) à laquelle est ajoutée une gratification pour le stage (de 5 ou 6 mois) dont le montant est calculé à partir du plafond de la Sécurité sociale (soit environ 600 € par mois). Les candidats aux bourses d'excellence sont présentés par les responsables de formation et peuvent être issus d'une université étrangère.

Cette fiche pratique a pour objectifs de faire connaître les démarches administratives concernant la mobilité internationale des candidats provenant d'une université étrangère et les services proposés par la Direction des Relations Internationales de l'Université de Lorraine en matière d'accueil des étudiants internationaux lauréats des bourses d'excellence Orion.

Une fois sélectionné pour bénéficier de la bourse d'excellence et sous réserve d'admission dans un diplôme de Master 2 ou en dernière année d'écoles d'ingénieurs, le futur étudiant devra effectuer son inscription à l'Université de Lorraine et de demander un **visa de long séjour valant titre de séjour (VLS- TS) mention *Etudiant* (valable 4 mois à 1 an)**.

Les différents acteurs impliqués :

- Le responsable de formation qui s'engage à accueillir et à accompagner l'étudiant dans sa mobilité à l'Université de Lorraine et son inscription administrative
- La Cellule ORION dont le rôle est de mettre en place le versement de la bourse et des gratifications de stage en coordination avec les services centraux de l'UL et le laboratoire d'accueil.
- La Direction des Relations Internationales et Européenne (DRIE) qui accompagne l'étudiant depuis les formalités administratives avant son arrivée jusqu'à la réservation de logement CROUS (ou autre) une fois qu'il est inscrit. La DRIE accompagnera l'étudiant dans ses démarches d'installation et notamment l'ouverture d'un compte bancaire en France. **Attention** : du fait de la dématérialisation de nombreuses procédures, la DRIE ne peut pas faire les démarches en lieu et place de l'étudiant. Elle l'informerá et l'accompagnerá dans le processus, charge à lui de suivre les consignes ou de consulter la DRIE en cas d'interrogation.

A noter :

- Pour bénéficier de cet accompagnement à la mobilité, l'étudiant ne doit pas résider en France au moment de la demande d'obtention de bourse d'excellence ORION.
- Pour ce qui est des stages réalisés dans les laboratoires en zone à régime restrictif (ZRR), il convient pour le laboratoire d'anticiper la demande d'accueil de l'étudiant car le délai de traitement peut être très long.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

L'étudiant devra fournir à la cellule ORION les documents suivants :

- Formulaire création d'agent étranger pour l'enregistrement dans les outils de gestion
- Copie du passeport
- Copie du Visa Long Séjour Valant Titre de Séjour (VLS-TS) mention Etudiant
- IBAN français une fois arrivé en France

Pour sa demande de visa, l'étudiant devra veiller à demander un **Visa Long Séjour Valant Titre de Séjour (VLS-TS) mention Etudiant (valable 4 mois à 1 an)** et pas un autre type de visa (surtout pas tourisme ni stage car ces visas ne sont pas adaptés aux lauréats Orion).

La cellule ORION établit l'attestation « Bourses d'Excellence » que l'étudiant devra fournir lors de la demande de visa Etudiant.

ACCUEIL DE L'ETUDIANT

La DRIE, et plus particulièrement sa sous-direction Accueil international peut accompagner l'étudiant dans les démarches suivantes :

- Demande de visa
- Recherche de logement
- Assurance habitation ou autres assurances
- Ouverture du compte bancaire français, affiliation à la Sécurité sociale, assurance complémentaire santé OU carte Carte Européenne d'Assurance Maladie si l'étudiant est européen
- Autres démarches administratives liées à l'arrivée en France

Après notification définitive d'attribution de la bourse ORION : indiquer au lauréat qu'il doit contacter la DRIE à cette adresse : drie-orion-accueil@univ-lorraine.fr pour programmer un entretien de préparation de la mobilité en visioconférence. Cet entretien peut aussi être organisé avec l'encadrant, si ce dernier le souhaite.

Cet entretien a pour but :

- d'évaluer l'aptitude à la mobilité internationale (zone de confort, degré d'autonomie).
- de proposer un accompagnement à la mobilité et à l'installation en Lorraine
- de connaître le statut précis de l'étudiant (en couple/avec enfants), de l'informer en conséquence sur le coût de la vie en Lorraine selon sa situation (seul ou en famille) et de lui communiquer toutes les informations pratiques pour préparer au mieux son séjour

Suite à cet entretien, l'étudiant sera invité à établir un budget prévisionnel pour évaluer sa capacité financière à réaliser sa mobilité en France, d'autant qu'il devra avancer des frais avant de pouvoir recevoir sa bourse (frais d'installation, demande de visa, etc.)

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Logement:**
 - **En résidence universitaire :**
 - la réservation se fait par année universitaire ou par semestre. Il n'est pas possible de réserver un logement en résidence universitaire pour une période à cheval sur 2 années universitaires (par ex du 1^{er} juin au 1^{er} novembre),
 - les baux en résidence universitaire prennent fin systématiquement fin juillet ou fin août
 - le CROUS privilégie les demandes de logement pour l'année universitaire à partir de septembre, pas les courts séjours. Le CROUS n'accepte pas de réservation pour moins de 2 mois si la date d'arrivée est en septembre
 - **D'autres options d'hébergement sont possibles**, notamment la plate-forme de logement Studapart avec laquelle l'Université de Lorraine a mis en place un partenariat. Elle propose un accompagnement via des webinaires et tutoriels et un système de garant. Retrouvez toutes les informations sur le logement pour les étudiants ici: <https://www.univ-lorraine.fr/welcome/trouver-un-logement/>
- L'étudiant pourra déjeuner dans les restaurants universitaires. Pour cela, il devra télécharger l'application Izly : <https://www.izly.fr/> pour charger son compte CROUS en euros.
- Les étudiants trouveront **toutes les informations utiles** à leur installation dans la rubrique [Etudiant du site Welcome!](#) en français et anglais : démarches à faire avant l'arrivée, une fois sur place et avant de repartir : Accueil et intégration, apprendre le français, budget, banque, assurances, santé, social, sport, mission handicap, transport, vie de campus, vie quotidienne, visa et titre de séjour. Avant toute démarche, ils doivent prendre contact avec la DRIE (voir ci-dessous).
- Les étudiants peuvent également télécharger le [Welcome Kit](#) qui recense les différents services proposés aux étudiants pour les aider dans leur installation, notamment le [BuddySystem](#) pour bénéficier d'un parrainage par un étudiant vivant déjà en Lorraine.
- **Contact étudiants internationaux du programme Orion :**

Morgane TERCIER – Tel. (+33) (0) 3 72 74 01 14 - drie-orion-accueil@univ-lorraine.fr